

Réalisation 3 (archives filmiques)

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 24,0
- > Niveau d'étude : BAC +3
- > Période de l'année : Enseignement sixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langages, Littératures & Arts du spectacle
- > Code ELP : 4L6AC08P

Présentation

Attention : Les TD du semestre 1 (Réalisation 2 Archives) et du semestre 2 (Réalisation 3 Archives) forment un ensemble. L'étudiant qui était inscrit en Réalisation 2 Archives au premier semestre doit obligatoirement s'inscrire en Réalisation 3 Archives, avec la même enseignante, au deuxième semestre.

Le TD poursuit le travail en réalisation commencé au premier semestre, à travers l'élaboration de deux projets :

- d'une part, le travail de montage du documentaire à base d'archives filmiques, écrit en binôme au premier semestre ; les différentes étapes clefs du montage seront projetées en cours et analysées. La postproduction sera suivie par l'enseignante, et réalisée avec le matériel dont disposent personnellement les étudiants.
- d'autre part, chaque étudiant réalisera individuellement, avec son matériel personnel, un court-métrage à base d'archives, sous une forme fictionnelle (Mashup), dont le projet aura été écrit pendant les vacances entre les deux semestres ; des retours individuels seront faits en cours.

Objectifs

Le travail de montage en binôme permettra aux étudiants d'explorer le couple réalisateur/monteur et tous les enjeux que ces rôles soulèvent tant au niveau de l'organisation (indexation, derushage et écriture filmique) qu'au niveau artistique et rythmique.

Le court-métrage documentaire utilisant des archives interroge des problématiques telles que le droit d'utilisation des images, la connaissance des sources, leur véracité, et surtout pose la question de l'éthique du réalisateur face à des rushes qui n'ont pas été filmés par lui.

Le court-métrage Mashup, de par sa forme fictionnelle, peut s'affranchir de ces problématiques et repousser les limites de la narration.

Évaluation

M3C en deux sessions.

Régime standard (contrôle continu) : deux notes au moins dont une évaluation en temps limité.

Rattrapage adapté en période de cours.

PAS DE RÉGIME DEROGATOIRE.

Pré-requis nécessaires

- Les connaissances et compétences des étudiants dans le domaine du montage, notamment celles acquises au cours des TD pratiques de L1 et L2, seront mises à profit, même si une remise à niveau sera proposée aux étudiants qui n'auraient pas suivi ce parcours ou qui auraient besoin de quelques rappels.

- Ce cours pratique, comme tous les cours pratiques dispensés dans la Licence Arts du Spectacle, s'appuiera également sur les connaissances théoriques des étudiants, ainsi que sur leurs cultures cinématographiques personnelles, qui seront à même de les guider dans leurs choix de réalisation et d'écriture.

Compétences visées

- Écriture scénaristique et sa valorisation dans un dossier de production. Consolidation des compétences acquises lors des TD Scénario de L1 et L2.

- Étapes de préparation du documentaire avec des archives : savoir chercher les archives, les récupérer et les formater dans un pipeline de montage "broadcast".
- Découverte du travail d'équipe nécessaire à la préparation et au montage d'un court-métrage en binôme, couple monteur/réalisateur.
- Travail du montage: consolidation des compétences acquises lors des TD pratiques de L1 et L2 (formats d'images, effets, étalonnages, habillage, titrage, mixage).

Bibliographie

- * *Decadrages 34/36 dossier Cinéma, le re-montage.*
- * *En un clin d'œil*, Walter Murch (2011, Capricci)
- * *Conversations avec Walter Murch*, Michael Ondaatje (2009, Ramsay)
- * *Lettres à un jeune monteur*, Henri Colpi et Nathalie Hureau (2014, Segquier)
- * *La Direction de spectateurs*, Dominique Chateau et Collectif (2015, Les Impressions nouvelles)

Contact(s)

> Cynthia Delbart

Responsable pédagogique
c.delbart@parisnanterre.fr